

Dans le Grand Est comme en France, le niveau de vie médian s'est accru depuis 1999 et s'est ensuite stabilisé à partir de 2008. Dans le même temps, le taux de pauvreté a connu une augmentation et a atteint 14,7 % en 2018.

La population qui ne cesse d'augmenter se caractérise par un nombre de plus en plus important de personnes pauvres mais aussi de personnes âgées. Cela nécessite une adaptation de l'offre de soins et de services.

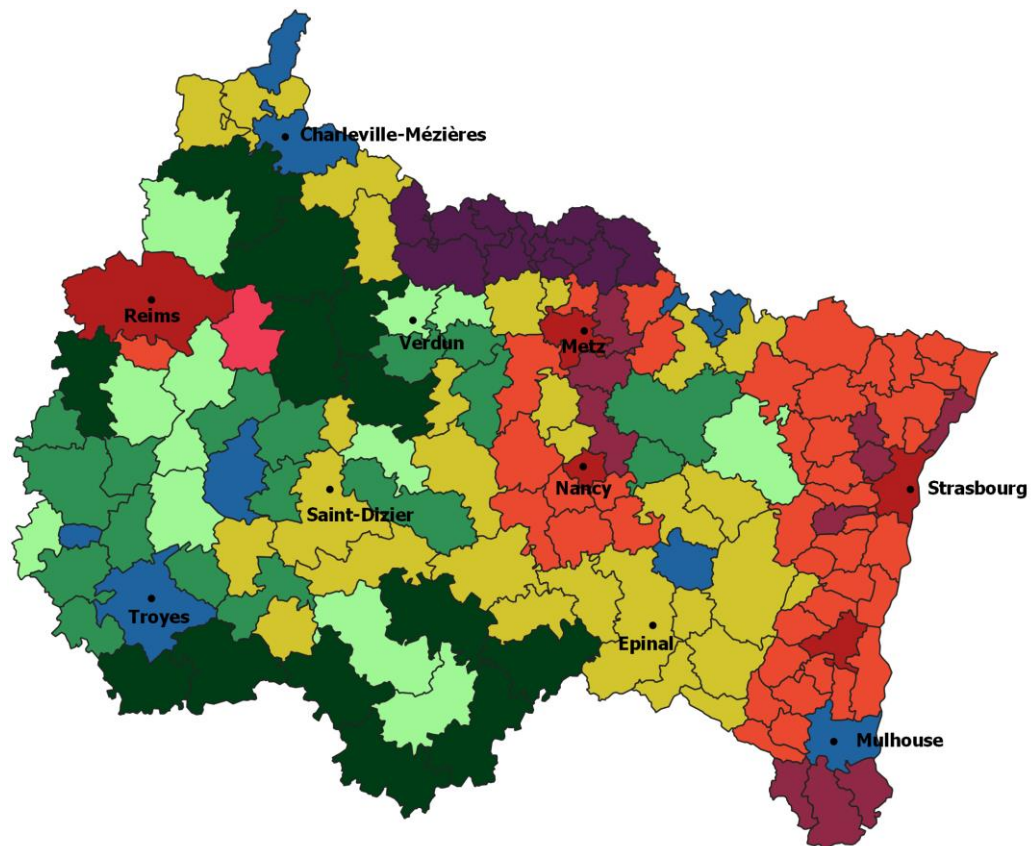
D'autre part, le nombre de chômeurs et de parents isolés croît également. Enfin, les jeunes connaissent de plus en plus de difficultés pour s'insérer sur le marché du travail.

Dans ce contexte, il est apparu comme essentiel d'avoir une connaissance de la pauvreté sur les territoires du Grand Est et notamment à l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). L'objectif est l'élaboration de politiques publiques ciblant les moins favorisés et notamment la mise en place dans le Grand Est d'un Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS), financé et réalisé par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS). Ce programme a pour but de subvenir aux dépenses de santé et de faire connaître les dispositifs d'aides aux personnes dans le besoin.

Dans cet objectif, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a réalisé une étude portant sur la pauvreté et les inégalités au sein des EPCI du Grand Est et a mis en place une typologie de ces territoires en créant 10 groupes qui reflètent les différents niveaux de pauvreté et les trajectoires sociales des EPCI.

Afin de compléter les travaux de l'Insee, des profils individuels de la "pauvreté" ont été élaborés par l'ORS Grand Est et financé par la DRDJSCS. Pour chacun des 149 EPCI, il est possible de connaître la valeur de 67 indicateurs utilisés et qui présentent la situation démographique, le cadre de vie et l'accessibilité du territoire, la situation socio-économique ainsi que les populations spécifiques y résidants, et de se comparer aux valeurs minimales, maximales et médianes observées dans la région. Le rang de l'EPCI est également précisé (par ordre décroissant des valeurs).

### Typologie des EPCI du Grand Est en 10 groupes présentant les niveaux de pauvreté et trajectoires sociales.



Typologie des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

- 1 - Métropoles socialement fragiles
- 2 - Frontalier inégalitaire
- 3 - Riche par redistribution frontalière
- 4 - Périurbain dense et riche
- 5 - Villes champenoises modestes
- 6 - En stagnation et pauvre
- 7 - Cadre de vie rural favorable
- 8 - Revenus agricoles en déclin
- 9 - Pauvreté du déclin industriel
- 10 - Suippes - armée

#### Source :

Gass Clément, Vuillier-Devillers Flora, "Les inégalités territoriales s'accroissent", Insee Flash Grand Est n°25, décembre 2019.

Pour en savoir plus sur la typologie des EPCI réalisée par l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268096>

## Présentation de la Communauté d'agglomération Colmar Agglomération, caractérisée par des métropoles socialement fragiles, selon la typologie de l'Insee.

**Indic. 3 et 5 :** taux de variation de la population expliqué par le solde migratoire apparent.

**Solde migratoire apparent :** le solde migratoire apparent approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

**Solde naturel :** le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès.

### Notes de lecture

#### Indic. 2 et 3 :

De 1975 à 1999, dans le territoire étudié, la population a évolué de 9,5 % dont -3,8 % sont dus à l'évolution du solde migratoire et 13,3 % (9,5 - (-3,8)) au solde naturel.

#### Indic. 4 et 5 :

De 1999 à 2016, dans le territoire étudié, la population a évolué de 9,5 % dont 2,2 % sont dus à l'évolution du solde migratoire et 7,3 % (9,5 - 2,2) au solde naturel.

#### Indic. 16, 17, 18 et 19 :

En 2018, dans le territoire étudié, le niveau d'équipements courants non touristiques est de niveau 181,3 soit 81,3 % plus important qu'en France métropolitaine (base=100).

#### Indic. 20, 21, 22, 23 :

En 2018, dans le territoire étudié, le niveau d'équipements courants est de niveau 0,4. Ces indicateurs permettent d'illustrer la disponibilité ou la saturation des équipements en tenant compte de l'éloignement potentiel de ceux-ci. Plus l'indicateur est élevé, plus il y a d'équipements disponibles par personne et potentiellement peu éloignés.

Version du 06.07.2020

Démographie		Valeur de l'EPCI	Minimum en Grand Est	Maximum en Grand Est	Médiane Grand Est	Rang de l'EPCI
<b>Evolution et structure de la population</b>						
1	Densité de population en 2016 (habitants par km <sup>2</sup> )	467	10	1803	79	9e / 149 EPCI
2	Evolution de population de 1975 à 1999 en %	9,5	-22,3	70,3	1,7	50e / 149 EPCI
3	• Contribution du solde migratoire apparent à l'évolution de la population de 1975 à 1999 en %	-3,8	-32,3	51,2	-2,2	81e / 149 EPCI
4	Evolution de la population de 1999 à 2016 en %	9,5	-16,2	31,4	3,5	46e / 149 EPCI
5	• Contribution du solde migratoire apparent à l'évolution de la population de 1999 à 2016 en %	2,2	-17,3	24,3	0,9	67e / 149 EPCI
<b>Familles</b>						
6	Part de la population des ménages constitués d'une personne seule (pour 100 personnes vivant dans un ménage) en 2016	16,6	7,7	25,6	13,6	23e / 149 EPCI
7	Part de la population des ménages dont la personne de référence est employé ou ouvrier (pour 100 personnes vivant dans un ménage) en 2016	41,0	26,4	54,6	42,5	97e / 149 EPCI
8	Part des familles ayant au moins 3 enfants de moins de 25 ans (pour 100 familles) en 2016	7,4	4,7	12,4	7,9	94e / 149 EPCI
9	Part des familles monoparentales (pour 100 familles) en 2016	16,4	6,3	19,3	12,2	13e / 149 EPCI
10	Part des familles monoparentales avec au moins 2 enfants de moins de 25 ans (pour 100 familles monoparentales) en 2016	34,4	17,4	51,1	33,0	53e / 149 EPCI
11	Part des familles monoparentales sans emploi (pour 100 familles monoparentales) en 2016	24,6	6,8	46,1	22,1	56e / 149 EPCI
12	Part des couples sans emploi avec au moins 1 enfant de moins de 25 ans (pour 100 familles) en 2016	3,0	0,3	6,8	2,0	26e / 149 EPCI

Cadre de vie et accessibilité		Valeur de l'EPCI	Minimum en Grand Est	Maximum en Grand Est	Médiane Grand Est	Rang de l'EPCI
<b>Logement</b>						
13	Part des logements d'1 à 3 pièces avec autant d'occupants que de pièces (pour 100 résidences principales) en 2016	10,5	1,3	17,6	3,9	6e / 149 EPCI
14	Part des logements avec plus d'occupants que de pièces (pour 100 résidences principales) en 2016	4,6	0,6	7,0	2,2	4e / 149 EPCI
15	Part des résidences principales avec 1 pièce et au moins 2 occupants (pour 100 résidences principales) en 2016	7,3	0,0	45,2	8,3	89e / 149 EPCI
<b>Niveau d'équipement</b>						
16	Niveau d'équipements courants non touristiques en 2018 (en base 100 pour la France métropolitaine)	181,3	23,6	385,0	84,3	11e / 149 EPCI
17	Niveau de commerces généralistes en 2018 (en base 100 pour la France métropolitaine)	128,1	0,0	364,7	72,6	23e / 149 EPCI
18	Niveau d'équipements éducatifs en 2018 (en base 100 pour la France métropolitaine)	191,1	18,2	401,2	89,9	8e / 149 EPCI
19	Niveau d'équipements particulièrement indispensables aux personnes âgées en 2018 (en base 100 pour la France métropolitaine)	181,1	11,0	437,9	62,6	10e / 149 EPCI
20	Niveau d'équipements courants (rapporté à la densité de population) en 2018	0,4	0,2	4,8	1,1	142e / 149 EPCI
21	Niveau de commerces généralistes (rapporté à la densité de population) en 2018	0,3	0,0	4,1	0,9	143e / 149 EPCI
22	Niveau d'équipements éducatifs (rapporté à la densité de population) en 2018	0,4	0,2	4,3	1,2	140e / 149 EPCI
23	Niveau d'équipements particulièrement indispensables aux personnes âgées (rapporté à la densité de population) en 2018	0,4	0,2	5,9	0,8	140e / 149 EPCI
24	Lits touristiques (pour 100 habitants) en 2016	10,8	0,2	139,2	9,8	73e / 149 EPCI

**Minimum et maximum :** valeur minimale/maximale parmi l'ensemble des valeurs des 149 EPCI.




**Médiane :** si on ordonne les valeurs des 149 EPCI, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales.

### Méthodologie rang

Les EPCI ont été classés par ordre décroissant des valeurs des indicateurs. Le classement positionne l'EPCI par rapport aux 149 autres du Grand Est. L'EPCI de rang 1 étant celui ayant la valeur la plus importante et celui de rang 149, la valeur la plus faible.

Une attention particulière doit être portée à la lecture de ce classement. En effet, un positionnement parmi les premières places peut refléter une situation favorable dans certains cas (taux d'activité, part des diplômés du supérieur, etc.) mais défavorable dans d'autres (taux de pauvreté, part de chômeurs, etc.).

## Code couleur

-  Situation favorable par rapport à la valeur médiane des EPCI.
-  Situation plutôt défavorable par rapport à la valeur médiane des EPCI.
-  Indicateur neutre qui ne permet pas de mettre en avant une situation favorable ou défavorable.

## Notes de lecture

### Indic. 25 :

Dans le territoire étudié, 75,6 % de la population en âge de travailler est active occupée ou au chômage, en 2016.

### Indic. 30 :

Pour 100 actifs occupés résidants dans le territoire étudié, le territoire compte 119,5 emplois. Cela suppose que des non-résidents viennent travailler dans le territoire.

### Indic. 36 et 37 :

En 2016, dans le territoire étudié, la part des salaires, traitements ou indemnités de chômage représente 68 % du revenu disponible dans la population générale. Chez les 10 % les moins riches (décile 1), cette part est de 42,3 %.

### Indic. 38 et 39 :

En 2016, dans le territoire étudié, la part des pensions, retraites et rentes représente 29 % du revenu disponible dans la population générale. Chez les 10 % les moins riches (décile 1), cette part est de 14,4 %.

### Indic. 40 et 41 :

En 2016, dans le territoire étudié, la part des prestations sociales représente 5 % du revenu disponible dans la population générale. Chez les 10 % les moins riches (décile 1), cette part est de 46,1 %.

### Indic. 42 et 43 :

En 2016, dans le territoire étudié, la part des revenus du patrimoine représente 9,9 % du revenu disponible dans la population générale. Chez les 10 % les moins riches (décile 1), cette part est de 1,4 %.

### Indic. 44 :

En 2016, dans le territoire étudié, la part des impôts représente une perte de -17,4 % du revenu disponible.

### Indic. 45 :

En 2016, pour les ménages faisant partie des 10 % les moins riches, la part des prestations familiales représente 12,4 % du revenu disponible, dans le territoire étudié.

Version du 06.07.2020

# Présentation de la Communauté d'agglomération Colmar Agglomération, caractérisée par des métropoles socialement fragiles, selon la typologie de l'Insee.

Situation socio-économique		Valeur de l'EPCI	Minimum en Grand Est	Maximum en Grand Est	Médiane Grand Est	Rang de l'EPCI
<b>Activité, inactivité, contexte économique du territoire</b>						
25	Taux d'activité (pour 100 actifs âgés de 15 à 64 ans) en 2016	75,6	64,4	80,4	74,7	64e / 149 EPCI
26	Part de chômeurs (au sens du recensement) (pour 100 actifs âgés de 15 à 64 ans) en 2016	14,6	6,2	23,9	12,3	41e / 149 EPCI
27	Part de temps partiel (pour 100 actifs en emploi âgés de 15 à 64 ans) en 2016	17,1	11,2	24,9	17,5	92e / 149 EPCI
28	Part de salariés âgés de 15 à 64 ans en contrat précaire (ni CDI ni fonctionnaires) en 2016, en %	16,0	7,2	34,5	14,4	45e / 149 EPCI
29	Part de temps partiel et contrat précaire (pour 100 salariés âgés de 15 à 64 ans sous contrat précaire) en 2016	29,3	13,9	50,0	34,5	118e / 149 EPCI
30	Taux de couverture de l'emploi en 2016, en %	119,5	32,1	138,4	73,0	7e / 149 EPCI
31	Nombre d'emplois présents (pour 100 habitants) en 2016	35,6	8,8	39,6	17,2	4e / 149 EPCI
32	Part des étudiants, élèves, stagiaires non rémunérés (pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans) en 2016	8,8	6,0	20,3	7,8	28e / 149 EPCI
33	Part des retraités et préretraités (pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans) en 2016	7,2	5,3	12,9	8,7	132e / 149 EPCI
<b>Revenus</b>						
34	Revenu disponible par Unité de Consommation en euros : médiane	21 345	17 258	30 070	20 454	50e / 149 EPCI
35	Revenu disponible par Unité de Consommation en euros : décile 1	11 134	9 593	15 795	11 606	95e / 149 EPCI
36	Part des salaires, traitements ou indemnités de chômage dans le revenu disponible en 2016, en %	68,0	18,6	88,8	62,4	44e / 149 EPCI
37	• Décile 1 de niveau de vie : part des salaires, traitements ou chômage dans le revenu disponible en 2016, en %	42,3	28,8	65,3	39,6	49e / 149 EPCI
38	Part des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible en 2016, en %	29,0	13,7	42,6	29,5	81e / 149 EPCI
39	• Décile 1 de niveau de vie : part des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible, en 2016	14,4	11,5	33,5	20,2	134e / 149 EPCI
40	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible en 2016, en %	5,0	1,4	9,6	5,0	72e / 149 EPCI
41	• Décile 1 de niveau de vie : part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible, en 2016 en %	46,1	19,5	57,1	38,8	31e / 149 EPCI
42	Part des revenus du patrimoine et autres revenus dans le revenu disponible en 2016, en %	9,9	6,2	66,6	9,0	57e / 149 EPCI
43	• Décile 1 de niveau de vie : part des revenus du patrimoine dans le revenu disponible en 2016, en %	1,4	-0,1	21,1	3,4	142e / 149 EPCI
44	Part de l'ensemble des impôts dans le revenu disponible en 2016, en %	-17,4	-21,5	-5,7	-14,6	134e / 149 EPCI
45	Décile 1 de niveau de vie : part des prestations familiales dans le revenu disponible en 2016, en %	12,4	5,6	14,7	10,8	35e / 149 EPCI

**Les unités de consommation** : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage tel que le premier adulte du ménage vaut 1 uc, les autres membres de 14 ans ou plus 0,5 uc, et les moins de 14 ans 0,3 uc. Cela permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente.

**Décile** : si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, ..., les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de revenus :

- le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des revenus
- le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des revenus.

**Indic. 25** : le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

**Indic. 26** : les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

**Indic. 30** : le taux de couverture de l'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois (au lieu de travail) et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence).

**Indic. 31** : la sphère présenteielle est l'ensemble des activités mises en œuvre sur un territoire pour la production de biens et de services destinés à satisfaire les besoins des population présentes, résidentes ou de passage (touristes).

**Indic. 34 et 35** : Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activités (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

## Notes de lecture

### Indic. 46 :

En 2016, dans le territoire étudié, 14,4 % des individus ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté correspondant à 60 % du niveau de vie médian en France.

### Indic. 47 :

En 2016, dans le territoire étudié, l'écart entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté est de 19,2 %.

### Indic. 48 :

En 2016, dans le territoire étudié, pour 100 personnes en âge de travailler (20-64 ans), il y a 72,6 personnes ayant moins de 20 ans ou plus de 65 ans.

### Indic. 54 et 55 :

De 1975 à 1999, dans le territoire étudié, le nombre d'emploi a évolué de 19,8 %, dont une évolution de -0,7 % des emplois de la sphère productive.

### Indic. 56, 57 et 58 :

De 1999 à 2016, dans le territoire étudié, le nombre d'emplois a évolué de 11 %, dont une évolution de -2,2 % des emplois de la sphère productive et -4,1 % des emplois des fonctions agriculture et fabrication.

## Présentation de la Communauté d'agglomération Colmar Agglomération, caractérisée par des métropoles socialement fragiles, selon la typologie de l'Insee.

Situation socio-économique (suite)		Valeur de l'EPCI	Minimum en Grand Est	Maximum en Grand Est	Médiane Grand Est	Rang de l'EPCI
<b>Pauvreté</b>						
46	Taux de pauvreté (pour 100 individus) en 2016	14,4	5,0	23,7	13,0	56e / 149 EPCI
47	Intensité de la pauvreté en 2016, en %	19,2	15,1	31,5	18,6	53e / 149 EPCI
48	Taux de dépendance économique en 2016, en %	72,6	58,8	94,4	76,9	104e / 149 EPCI
<b>Secteur d'activité</b>						
49	Part de la sphère productive dans les emplois au lieu de travail en 2016, en %	28,9	18,7	65,9	38,1	124e / 149 EPCI
50	Part des fonctions métropolitaines parmi les emplois au lieu de travail en 2016, en %	22,4	5,2	31,7	16,1	18e / 149 EPCI
51	Part de la fonction administration publique dans les emplois au lieu de travail en 2016, en %	11,3	1,9	43,7	6,9	22e / 149 EPCI
52	Part de la fonction agriculture dans les emplois au lieu de travail en 2016, en %	1,3	0,1	43,6	4,6	128e / 149 EPCI
53	Part de la fonction fabrication dans les emplois au lieu de travail en 2016, en %	7,8	1,5	28,5	12,2	117e / 149 EPCI
54	Evolution des emplois au lieu de travail de 1975 à 1999, en %	19,8	-48,9	114,3	-2,0	32e / 149 EPCI
55	• Contribution de la sphère productive à l'évolution de l'emploi de 1975 à 1999 en %	-0,7	-47,8	79,2	-11,5	35e / 149 EPCI
56	Evolution des emplois au lieu de travail de 1999 à 2016, en %	11,0	-36,2	49,9	-0,1	28e / 149 EPCI
57	• Contribution de la sphère productive à l'évolution de l'emploi de 1999 à 2016 en %	-2,2	-32,5	27,4	-6,6	42e / 149 EPCI
58	• Contribution des fonctions agriculture et fabrication à l'évolution de l'emploi de 1999 à 2016 en %	-4,1	-24,2	4,1	-6,7	38e / 149 EPCI
59	Contribution des fonctions agriculture et fabrication à l'évolution de l'emploi de 1982 à 1999 en %	-4,1	-33,3	16,2	-11,2	21e / 149 EPCI
<b>Diplôme</b>						
60	Part de population sans diplôme (ou au plus le diplôme national du brevet) dans la population non scolarisée âgée de 15 à 64 ans en 2016, en %	19,1	9,2	35,6	21,6	102e / 149 EPCI
61	Part de la population dont le diplôme le plus élevé est le CAP ou le BEP dans la population non scolarisée âgée de 15 à 64 ans en 2016, en %	28,5	20,5	41,6	34,1	140e / 149 EPCI
62	Part des diplômés du supérieur dans la population non scolarisée âgée de 15 à 64 ans en 2016, en %	34,0	16,0	45,3	24,5	15e / 149 EPCI

Population spécifique		Valeur de l'EPCI	Minimum en Grand Est	Maximum en Grand Est	Médiane Grand Est	Rang de l'EPCI
<b>Jeunesse</b>						
63	Part des étudiants, élèves, stagiaires non rémunérés (pour 100 personnes âgées de 15 à 29 ans) en 2016	30,7	23,2	49,6	31,7	102e / 149 EPCI
64	Part des 15-29 ans ni étudiants ni en emploi (pour 100 personnes âgées de 15 à 29 ans) en 2016	20,7	9,3	32,4	19,4	55e / 149 EPCI
65	Part de jeunes chômeurs (pour 100 actifs âgés de 15 à 29 ans) en 2016	22,7	12,7	36,5	22,2	69e / 149 EPCI
<b>Personnes âgées</b>						
66	Part de 65 ans et plus (pour 100 habitants) en 2016	19,0	13,5	29,7	19,9	93e / 149 EPCI
67	Part des personnes âgées vivant seules (pour 100 personnes de 65 ans et plus) en 2016	31,6	20,5	37,3	29,8	42e / 149 EPCI

**Sources :** recensement 2016, Filosofi 2015 (revenu disponible), Base Permanente des Équipements 2018 (niveaux d'équipements), Direction Générale des Entreprises et RP2016 (lits touristiques).

Un document présentant les définitions de l'ensemble des indicateurs est également disponible.

**Indic. 46 :** le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

**Indic. 47 :** l'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

**Indic. 48 :** le taux de dépendance économique est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (20-64 ans). Un taux égal à 100 indique qu'il y a autant de personnes de moins de 20 ans et de plus de 65 ans que de personnes en âge de travailler. Si le taux dépasse 100, il y a plus de moins de 20 ans et de 65 ans et plus que de personnes en âge de travailler.

**Indic. 49 :** la sphère productive est l'ensemble des activités mises en œuvre sur un territoire pour la production de biens majoritairement consommés en dehors du territoire et de services dédiés à des entreprises de production.

Version du 06.07.2020



**DRDJSCS**  
Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

